



COMPTE RENDU

Du Conseil Municipal

Du Lundi 31 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 31 mai à 17h00, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présent(e)s : DANTE Mireille, FABRE Marie Josée, BERLAGUET Christian, COMBETTES Alain, CORNET Jean-Pierre, PAYSAN Christophe, RODHAIN Axel, VERSOS Albert.

Pouvoir : ADMANT René à Mr COSTE Bernard

Date de la convocation : le 16 mai 2022

Secrétaire de séance : CORNET Jean-Pierre

1) **Location de la salle des écoles** (100 personnes maxi)

Un contrat de location sera établi avec inventaire. Le paiement sera effectué à la signature avec production d'un document d'assurance attestant de la responsabilité civile du locataire. L'accès à l'étage est strictement interdit.

Tarif : Gratuit pour les Camplonnais, **150€** avec caution de **300€** pour les personnes extérieures.

2) **Convention Roul'Hot**

Mr le Maire fait lecture de la convention établie entre la **Commune de Camplong et Mr Stéphan VILLEMAGNE** qui a produit un récépissé d'ouverture. Un loyer de **100€/mois** sera demandé. La consommation électrique se paiera en fonction de l'index du compteur divisionnaire. Mr Villemagne s'engage à maintenir les WC du stade en état de propreté.

3) **Occupation des Terrasses sur la voie Publique**

Reconduction de l'autorisation à titre gracieux (pour une durée de **2 ans**) de l'occupation du domaine Public des terrasses au droit de l'épicerie et du « Grand Café » à la date d'ouverture de celui-ci. Des éventuelles extensions pourront être accordées lors d'événements exceptionnels (fête de la musique, 14 juillet etc..)

4) **Feu d'artifice**

Il aura lieu le 13 au soir.

Le thème sera « Voie lactée » en 12 tableaux pour un prix approximatif de 1500€ (prix identique à l'an passé)

5) **Questions diverses**

a. **Avancement du parc de stationnement**

Achat terrain SAUVY → Signature imminente de l'acte notarié

Achat terrain J.L. JOUCLA → Rendez-vous le 16 juin pour préparation du dossier

b. **Appartement de l'ancienne école**

Un devis est en attente auprès de la société Avignon pour la pose d'un parquet flottant

Le loyer de cet appartement sera de 400€/mois

c. **Déjections canines sur la voie Publique**

Des sacs spécifiques pour le ramassage des déjections canines seront installés. Tout contrevenant s'exposera à une amende de 135€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire
Bernard COSTE

